

Histoire(s)...

revenir en arrière

[accueil du site](#)**CHRONOLOGIE**cliquez sur les **grandes flèches noires** pour lire l'article précédent ou suivant celui-ci dans l'ordre chronologique

article issu de : Le Finistère (Quimper)



n° 985 Disparition des loups en Bretagne.

06/11/1897

La destruction des loups

A propos de ce loup qu'un chasseur brestois a vu ou cru voir aux environs de Crozon, nous constatons l'autre jour que, depuis plusieurs années, les loups avaient entièrement disparu de notre département.

Il n'y a pourtant pas si longtemps encore que ces fauves étaient la terreur des campagnes bretonnes. Malheur aux fermes qu'ils visitaient! Leurs visites étaient aussi désastreuses qu'une épizootie pour les malheureux paysans dont ils décimaient les troupeaux. Et quelles émouvantes rencontres ils menageaient la nuit aux passants attardés! Au coin du feu, les histoires de loups faisaient suite aux histoires de revenants dans le programme des longues veillées d'hiver.

La réalité fut autrefois au moins aussi terrible que les contes.

Pendant les rigoureux hivers du Moyen-âge et même du 16^e siècle, on vit plus d'une fois les loups venir chercher fortune en plein jour dans les rues des villes, par exemple à Quimper. Un vieux chroniqueur quimpérois, le chanoine Moreau, rapporte qu'un jour, en 1575, une femme de Kerfeunteun qui venait vendre du lait à la ville fut assaillie et éventrée par les loups près de la porte de la Tourbie, au pied des remparts.

Aujourd'hui, l'espèce est en train de s'éteindre en France, et personne ne songera à la regretter.

Si l'on veut en trouver quelques spécimens, il faut aller les chercher dans les pays de forêts, qui sont leur dernier refuge. En Bretagne, les départements des Côtes-du-Nord, du Morbihan et surtout de la Loire-Inférieure sont les seuls où l'on tue encore de loin en loin quelques loups.

Jusqu'à ces derniers temps, la destruction des loups était réservée par privilège à un personnel spécial, celui des louvetiers.

On les a souvent accusés de ne pas mettre tout le zèle possible à leur tâche ; d'après les mauvaises langues, c'étaient même les louvetiers qui entretenaient les loups, dans la crainte de disparaître avec eux. Quoiqu'il en soit, dans la lutte engagée entre les loups et la louveterie, ce n'est pas à cette dernière que l'avantage final est resté.

En revanche, la destruction a marché vite depuis qu'une loi nouvelle, celle du 3 août 1882 est venue établir un système de primes

La prime atteint sa plus forte proportion quand il est prouvé que l'animal tué s'est jeté sur des êtres humains ; elle est alors de 200 francs. Les primes sont payées pour le compte de l'Etat, les constatations nécessaires étant faites par les soins des municipalités.

L'institution des primes a produit tout l'effet qu'on en attendait ; c'est ce que démontrent les documents publiés chaque année par le ministère de l'Agriculture. En 1883, première année de l'application de la loi, 1.316 loups furent tués ; en 1884, on en compta 1.035; en 1885, leur nombre fut de 900 ; en 1890, ce nombre n'était plus que de 461 ; il est successivement descendu à 323 en 1892, à 261 en 1893, à 245 en 1894, et à 249 en 1895. Enfin, en 1896, il n'a plus été que de 171 animaux.

Ainsi, en quatorze années, le nombre des loups tués est descendu de 1.316 à 171 ; il a diminué de près des neuf dixièmes. Le montant des primes allouées, chaque année, par l'Etat, pour la destruction, a suivi une progression inverse. La destruction des loups avait coûté 104.450 francs en 1883 ; elle n'a plus coûté que 11.490 francs en 1896.

Il est probable que l'accélération ira encore en s'accroissant. En 1896, il n'a été tué qu'une louve pleine, au lieu de 6 en 1895; 73 loups, au lieu de 118; 96 louveteaux, au lieu de 125. Dans certains départements, on ne rencontre plus de loups ; le nombre des départements dans lesquels on en trouve encore diminue d'année en année. En 1896, on a tué des loups dans 10 départements seulement, au lieu de 24 en 1895.

Ce n'est plus que dans quelques régions qu'on en trouve en quantité notable. Ainsi, les deux tiers des loups détruits en 1896 ont été abattus dans six départements, savoir : Charente, 34 ; Dordogne, 23 ; Meuse, 20 ; Corrèze, 13 ; Vosges, 12 ; Haute-Marne, 12. Ailleurs, ce ne sont presque plus que des animaux isolés qu'on rencontre.

En ce qui concerne le Finistère, la dernière prime payée date du 25 mars 1891 ; elle fut versée aux sieurs Salaün, Yves, Guéguen, Jean, Kerboul, François, de la commune de Milizac, pour abatage d'un loup. Depuis lors, un loup est à peu près aussi introuvable chez nous qu'un mammouth de la période antédiluviennne. Celui de Crozon, s'il existe, ne fera pas souche ; la règle

PRÉSENTATION UTILE
MODE D'EMPLOI F.A.Q.

L'ÉPHÉMÉRIDE

LA CHRONOLOGIE

ARTICLES PAR N°

choisissez...

RECHERCHE

 [précisions mots-clés](#) [recherche avancée](#)

À SUIVRE...

- nouveaux articles
- nouvelles illustrations
- nouvelles personnes
- nouveaux lieux
- nouveaux bateaux
- nouveaux commentaires

CONTENU DES ARTICLES

- les bateaux A-Z
- les personnes A-Z
- les lieux A-Z
- les titres

NOS SÉLECTIONS

- Famine de l'hiver 1902/1903 à Camaret et Crozon
- Argol : ce que le roi Gradlon a vu de là-haut
- Pêcheur en mer d'Iroise : s'il n'y avait que la mer...

RÉCITS

- *L'aviation de pêche* par Georges-G. Toudouze
- *Récital de Y. Nibor à Camaret* par Georges Toudouze
- *Conférence anti-alcoolique au Fret, en 1936*
- *La bataille de Camaret* par Georges G. Toudouze
- *Réjouissances cléricales* par Antoine Bott
- *Le choléra à Lanvéoc en 1866* par J.-B. Guillemart
- Touriste de 1849 cherche hôtel
- *La maison jetée par la fenêtre* d'Edouard Corbière
- 400 presqu'iliens en pèlerinage au Folgoët, mai 1911

NOUS CONTACTER

publicité
locations
livre d'or

d'un chiffre relativement élevé. Ces primes sont, en effet : de 150 fr. pour une louve pleine, de 100 fr. pour un loup ou une louve non pleine, de 40 francs pour un loupveteau. On considère comme loupveteaux les animaux pesant moins de huit kilos.

n'en sera que mieux confirmée par cette unique exception.

Et dire que les histoires de loups ont effrayé notre enfance ! C'est tout au plus si nos enfants voudront croire à l'existence des loups.

Signalons, à ce sujet, le numéro spécial d'*Avel Gornog*, consacré aux loups, sorti en mars 2012.

Crozon loup presqu'île



© crozon-bretagne.com 2010-2013

Tous droits réservés | Mentions légales et conditions générales d'utilisation | Qui a fait ce site ? | Nous contacter

Selon la loi Informatique et Libertés du 6/01/78 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en nous [écrivant](#).

Ils sont nos principaux partenaires : [Magasin Bio presqu'île](#) - [Campings de la presqu'île de Crozon](#) - [Supermarché Corsaire à Morgat](#) - [Hôtels de la presqu'île de Crozon](#) - [Les huîtres de Rostellec \(Crozon\)](#) - [Supermarché Shopi \(Crozon\)](#) - [Twinner](#) - [Weldom](#)

Principaux sites et activités touristiques de la presqu'île de Crozon : [Sentier côtier GR 34](#) - [Tour Vauban](#) - [Pointe de Dinan](#) - [Cap de la Chèvre](#) - [Pointe de Pen-Hir](#) - [Station balnéaire de Morgat](#) - [Alignements de Laqatjar](#) - [Chapelle N.-D. de Rocamadour](#) - [Alignements de la maison du curé](#) - [Chapelle Saint-Fiacre](#) - [Abbaye Saint-Guénolé de Landévennec](#) - [Plage de Morgat](#) - [Eglise et enclos paroissial d'Argol](#) - [Le manoir de Saint-Pol-Roux](#) - [Le menhir de Lostmarc'h](#) - [Le dolmen de Rostudel](#) - [La pointe des Espagnols](#) - [Le dolmen de Pen ar Run](#) - [Le pont de Térénez](#) - [Le fort du Capucin](#) - [Surf, kitesurf, planche à voile, windsurf... glisse en presqu'île !](#) - [Histoire](#) - **Locations de la presqu'île de Crozon :** [location Crozon-Morgat](#) - [location Camaret-sur mer](#) - [location Lanvéoc](#) - [location Telgruc-vue-mer](#) - [location Roscanvel](#) - [location Argol](#) - [location Landévennec](#)